



Signification de vente acte huissier

Par **stlu33**, le **11/04/2012 à 12:44**

Bonjour,
ayant reçu le 19 mars 2012 une signification de vente de la part d'un huissier.
je voulais savoir comment cela va se passer maintenant.
Déroulement :

1ère passage le 12 février 2012 pour inventaire des biens

2ème passage le 19 mars avec remise en main propre d'une signification de vente avec date de ventes aux enchères le 17 avril 2012 dans une salle des ventes.

Ne pouvant régler actuellement auprès du fournisseur ou est ma dette.
ni pouvoir faire rééchelonnement de la dette avant le courant du mois de mai ou mes clients me régleront mes factures.

Pouvez vous me dire comment cela va se passer
quand l'huissier va t'il passer pour prendre les biens ?
en vous remerciant de m'aider sur ce point de ma situation difficile chaque jour .
cordialement